

APRÈS LES GLACIERS

Un film de
Dorothée Adam et Mathieu Navillod



KIT DE #1 MOBILISATION

ORGANISER VOTRE PROJECTION - DÉBAT



Ce guide vous est proposé dans le cadre de la campagne d'impact associée au film *Après les glaciers* et a été écrit en juin 2026. Il a pour but de rendre les spectateur·ices du film plus autonomes dans l'organisation de leur propre projection du film, dans le lieu de leur choix.

UNE CAMPAGNE D'IMPACT PORTÉE PAR

INUAprod



UBAM
UNE BOUTEILLE À LA MER

PARTENAIRES

marge sauvage
marge sauvage

ÉRALE

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

epau



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

AST ASSOCIATION
SCIENCE &
TÉLÉVISION

Ce guide a été rédigé par Marika Staub, avec l'aide de Vincent Verzat - Partagez c'est sympa, Stéphanie Lepers et Laura Cantounet - marge sauvage. La campagne d'impact est portée par Dorothée Adam - INUAprod et Mathieu Navillod - association Une bouteille à la mer, et soutenue par le festival Pariscience (AST), dans le cadre du prix *Campagne d'impact*.

LES MESSAGES CLÉS DU FILM

Synopsis



Que va-t-il se passer une fois que les glaciers auront disparu ? Partout sur Terre, ils reculent de manière inévitable sous les effets du dérèglement climatique et laissent place à des zones vierges, où la nature pourrait reprendre ses droits, mais qui sont aussi convoitées pour des activités minières, agricoles ou touristiques.

Après les glaciers est un film documentaire qui donne la parole à des scientifiques, élu·es, athlètes, artistes, qui se mobilisent dans les Alpes pour créer, pour la première fois de manière citoyenne, une aire post glaciaire protégée. Une initiative ambitieuse et inspirante pour sauvegarder ces écosystèmes clés et imaginer pour eux un futur désirable.

De la fonte des glaciers à la naissance de nouveaux écosystèmes

Les 300.000 glaciers du monde, dont deux calottes polaires, **connaissent une fonte sans précédent sous l'effet du changement climatique dû à l'activité humaine**. Les Alpes sont la région du monde où les glaciers fondent le plus vite : entre 2000 et 2020, ils ont perdu 40% de leur volume¹, en beaucoup moins de temps que ce qu'imaginaient les scientifiques.

Ces milieux fragiles, très exposés aux métamorphoses, racontent l'**accélération de notre impact global** sur les écosystèmes et sur le vivant. Essentiels pour l'habitabilité de notre planète, les glaciers jouent en effet un **rôle clé** dans la régulation du climat, du cycle de l'eau, sur la limite de l'élévation du niveau marin, pour la biodiversité ainsi que pour les communautés humaines.

Les glaciers laissent place, lorsqu'ils se retirent, à des **zones vierges** et **parmi les plus sauvages au monde**. Sur ces zones se développent au fil des années des écosystèmes que l'on appelle "postglaciaires". Ils peuvent être terrestres ou d'eau douce, laissant émerger des lacs, rivières, forêts, pelouses, où la faune et la flore viennent s'installer. Ils ont des **fonctionnalités écologiques clés pour l'habitabilité des territoires** mais sont également **menacés**, à la fois par le dérèglement climatique, mais également par des dégradations directes liées au développement d'activités humaines (minières, touristiques, énergétiques ou agricoles principalement).

¹ GlaMBIE Team. Community estimate of global glacier mass changes from 2000 to 2023. Nature 639, 382–388 (2025). [URL](#)

Quand la perte des glaciers nous invite à penser collectivement l'adaptation de tous les territoires

Face à la perte que génère la fonte des glaciers et à l'émerveillement de l'émergence des écosystèmes postglaciaires, des citoyens et citoyennes ont décidé de passer à l'action dans un territoire en Savoie. Leur objectif : participer à **créer la première aire protégée glaciaire et postglaciaire** à travers une **convention citoyenne dans le monde**. Nous suivons leur mobilisation dans le film.



Nous avons conçu ce film autour de la protection des glaciers et des écosystèmes post-glaciaires mais les actions de préservation d'espaces naturels, la documentation des espèces présentes sur les sites et la mobilisation citoyenne et politique que nous montrons sont **réplicables pour tout espace naturel, partout en France et au-delà**. Avec ce film, nous espérons émerveiller, rendre désirable le passage à l'action et faire naître des initiatives similaires dans divers territoires. Pour cela, il faut que le film soit diffusé au plus grand nombre, grâce à votre mobilisation !

Parce que ces thématiques nous concernent toutes et tous, nous vous proposons de passer vous aussi à l'action et d'essaimer ces initiatives, en projetant le film près de chez vous!

Passer à l'action

En organisant une projection / débat, vous atteindrez les objectifs suivants :

- **partager un film** dans votre commune, association, lieu de travail, favoriser **l'acquisition de connaissances** sur l'émergence d'écosystèmes postglaciaires dans les territoires de montagne et transmettre l'importance de protéger le vivant et le non-vivant ;
- **favoriser les échanges** sur ces découvertes et actions, et le partage d'expérience autour des thématiques évoquées dans le film ;
- **permettre la rencontre** entre des personnes au niveau local et **fédérer de nouveaux groupes** de personnes sensibles à ces thématiques ;
- **créer un espace d'expression** autour des émotions générées par le film et en sortir par la rencontre avec le sentiment de pouvoir ensuite passer soi-même à l'action.

Sommaire :

- | | |
|---|------|
| 1) <u>Choisir le format de la soirée</u> | p.04 |
| 2) <u>Solliciter des intervenant·es et/ou associations /collectifs participant au débat</u> | p.04 |
| 3) <u>Prendre contact avec un lieu proche de chez vous</u> | p.06 |
| 4) <u>Organiser la projection / débat et communiquer autour</u> | p.07 |
| 5) <u>Faire le bilan</u> | p.15 |



© Mathieu Navillod



1) CHOISIR LE FORMAT DE LA SOIRÉE

Le film peut être projeté dans un **cinéma**, comme dans une **salle de spectacle**, une **salle des fêtes**, un **local associatif**, en **plein air** : tout lieu avec du matériel de projection à disposition.

Une séance en cinéma est généralement constituée d'un seul film de fiction ou de long-métrage documentaire et dure entre 1H30 et 2H. La projection de films plus courts peut générer des réticences chez les programmeur·ices dans la mesure où si les tarifs restent les mêmes, la séance peut être moins vendeuse et l'occupation de la salle coûterait plus cher à la structure.

Après les glaciers dure 52 minutes, un format très adapté pour :

- organiser un débat après la projection, avec la venue d'un ou de plusieurs intervenant·es, en partant des thématiques développées dans le film ;
- projeter un autre film dans la même séance : l'association *marge sauvage* peut proposer à la projection des courts métrages d'animation de Justin Fayard, aux thématiques complémentaires.

L'idée est de **créer un événement** : ici, nous privilégions l'association d'un débat après le film afin de créer une vraie soirée thématique pour laquelle le public aura à cœur de se déplacer, ainsi qu'un moment riche en échanges. On conseille grandement la **rencontre**, en laquelle nous croyons fermement pour **mobiliser, sensibiliser et transformer le visionnage du film en actions concrètes!**

© Mathieu Navillod
© Sami Sauri



2) SOLLICITER DES INTERVENANT·ES ET/OU ASSOCIATIONS /COLLECTIFS PARTICIPANT AU DÉBAT

Les co-réalisateur·ices : [Dorothée Adam](#) et [Mathieu Navillod](#)

Il est encouragé de contacter Mathieu Navillod et Dorothée Adam, co-réalisateur·ices du film, pour qu'il et elle puissent **raconter leur expérience** de tournage, **expliquer comment on produit et réalise un film documentaire** comme celui-ci et **approfondir le sujet** avec le public.

Tous deux ont une expérience très différente : Dorothée est réalisatrice et cadreuse de métier, et a réalisé de nombreux films dont la majorité abordent des thématiques scientifiques, environnementales, en France et à l'international. Elle travaille avec sa propre structure de production de films à narration positive, [INUA](#).

Mathieu est skieur professionnel, formateur à l'école nationale de ski et d'alpinisme (ENSA), photographe et réalisateur. En 2020, il crée l'association [Une bouteille à la mer "UBAM"](#) qui utilise l'image et le sport au service de la cause environnementale. *Après les glaciers* est son troisième film documentaire.

Selon la localisation de votre projection, il est possible qu'il faille prendre en charge leurs frais de déplacement et les héberger.

- Pour leur proposer, écrivez ici : apreslesglaciers@inuaprod.com ou [via ce formulaire](#)

L'association marge sauvage

Le film a été réalisé avec l'association marge sauvage, dont Jean-Baptiste Bosson, glaciologue et principal intervenant du film, est le fondateur. Elle a été créée en 2024 dans le but de **préserver la nature et développer des pistes pour que les humains habitent pacifiquement, durablement et avec altruisme, le monde vivant et non-vivant**. Fort·es de leur expertise sur la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires, ses membres ont choisi de mettre l'**action politique** au centre de leurs missions pour porter des actions transformatives dans les territoires.

Basée à Annecy, l'association peut être sollicitée pour intervenir pour des projections / débats localement, mais selon le lieu de la projection, il est possible qu'il faille prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant·e et l'héberger.



[Pour les contacter, cliquez ici](#)

L'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Établissement public créé pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité dans l'hexagone et les Outre-mer, l'OFB soutient la campagne d'impact et a plus de 3000 agent·es basé·es dans toute la France.



Si vous souhaitez qu'un·e agent·e participe, écrivez à l'adresse apreslesglaciers@inuaprod.com

Les intervenant·es locaux

Pour une bonne répartition des compétences et pour favoriser l'ancrage local des thématiques, proposez une intervention à un·e **naturaliste** locale ou un·e **scientifique**, ainsi qu'une personne pouvant évoquer l'**aspect mobilisation citoyenne**. Privilégiez la parité !

Ci-dessous, un mail type de proposition d'intervention :

Cher·e (nom de la personne),

Je m'appelle (nom - prénom), je fais partie de (nom de la structure) et je souhaiterais vous proposer d'intervenir à une projection / débat que (nom de la structure) organise le (date) à (heure) à (lieu ou commune).

Le film projeté est intitulé *Après les glaciers*, il s'agit d'un film documentaire de 52 minutes sur la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires. Les co-réalisateur·ices vont à la rencontre de scientifiques, naturalistes, élu·es, artistes et athlètes et montrent leur mobilisation dans les Alpes pour créer, pour la première fois de manière citoyenne, une aire postglaciaire protégée. Cette initiative ambitieuse et inspirante est répliquable dans d'autres espaces naturels, c'est pour cette raison que nous le projetons.

Nous serions ravi·es que vous puissiez intervenir en tant que (poste / expérience) pour nous donner votre point de vue et enrichir le débat de votre expérience.

Je reste à votre disposition pour discuter des conditions de votre intervention à (mail) ou au (téléphone), n'hésitez pas à me contacter.

Passez une excellente journée,
(signature)

”



© Manon Vially



3) PRENDRE CONTACT AVEC UN LIEU PROCHE DE CHEZ VOUS

Prenez tout d'abord contact avec le lieu de projection par téléphone si possible, afin qu'il vous indique la démarche à réaliser pour proposer une projection / débat. N'hésitez pas à évoquer directement les intervenant·es pressenti·es du débat et à décrire les moyens de communication que vous souhaitez employer pour faire la promotion de la soirée.

Ci-dessous, un mail type de prise de contact avec un lieu de projection :

Chère équipe de (nom du lieu),

Je m'appelle (nom - prénom), je fais partie de (nom de la structure) et je souhaiterais vous proposer la co-organisation d'un événement, une projection / débat dans votre (cinéma / lieu associatif / salle).

Le film que nous souhaitons projeter est intitulé *Après les glaciers*, il s'agit d'un film documentaire de 52 minutes sur la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires. Les co-réalisateur·ices vont à la rencontre de scientifiques, naturalistes, élu·es, artistes et athlètes et montrent leur mobilisation dans les Alpes pour créer, pour la première fois de manière citoyenne, une aire postglaciaire protégée. Cette initiative ambitieuse et inspirante est répliquable dans d'autres espaces naturels, c'est pour cette raison que nous souhaitons le projeter et organiser un débat juste après.

Nous souhaiterions échanger avec vous autour d'une date et d'une heure, pourrions-nous convenir d'un rendez-vous ?

Je suis disponible à (mail) ou au (téléphone), n'hésitez pas à me contacter.

Passez une excellente journée,
(signature)

”

Combien ça coûte ?

Diffuser un film a un coût, des droits de projection s'appliquent. Dans le cas d'une projection hors cinéma, que l'évènement que vous organisez soit payant ou gratuit pour les spectateur·ices, les droits s'élèvent à 300€ HT par projection dont la moitié sont reversés à l'association Une bouteille à la mer. L'organisation de la billetterie pourra être réalisée par vos canaux habituels. Si ce tarif dépasse vos moyens, nous pouvons trouver une solution.

Un cinéma aura nécessairement une billetterie, les recettes sont donc reversées à 50/50 au cinéma et à la production du film. Dans ce cas, le numéro de visa du film est à communiquer, nous pouvons vous l'envoyer.



Ecrivez-nous à cette adresse mail : apreslesglaciers@inuaprod.com

Pour les fichiers de projection, comment ça se passe ?



Un cinéma aura besoin d'un DCP (une copie de projection) - nous pouvons fournir le lien d'un serveur pour le télécharger ;



Une salle de spectacle ou un local associatif auront besoin d'un fichier vidéo : nous proposons un fichier mp4, son en stéréo, à lire de préférence avec VLC. Nous pouvons fournir un lien de téléchargement de ce fichier, il fait néanmoins plus de 9 Go (pour garantir une bonne qualité), il faut donc prévoir une bonne connexion internet et de la place sur le support de stockage.



Pour les récupérer : apreslesglaciers@inuaprod.com

En vue de la suite de l'organisation de la projection / débat, dans les échanges en amont et sur place ensuite : n'hésitez pas à désigner une **personne contact par interlocuteur·ice** (intervenant·es, lieu de projection, et nous). Centraliser les informations et créer des liens sera alors plus facile.

A ce stade, nous vous recommandons de **nous contacter** dans tous les cas pour nous faire part de votre avancement et pour que nous puissions vous aider à communiquer autour de la date et de la billetterie !

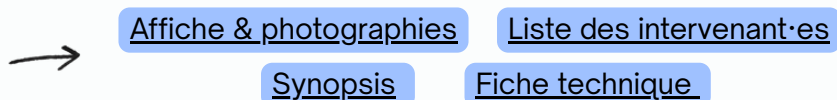
4) ORGANISER LA PROJECTION / DÉBAT ET COMMUNIQUER AUTOUR

Une fois tous ces échanges faits, si tout le monde s'entend sur une date, vous pouvez procéder à la réservation de la salle !

Pour la communication, en amont et le jour J

Une fois le lieu, la date, l'heure et les intervenant·es connu·es, vous pouvez en amont créer les outils de communication nécessaires.

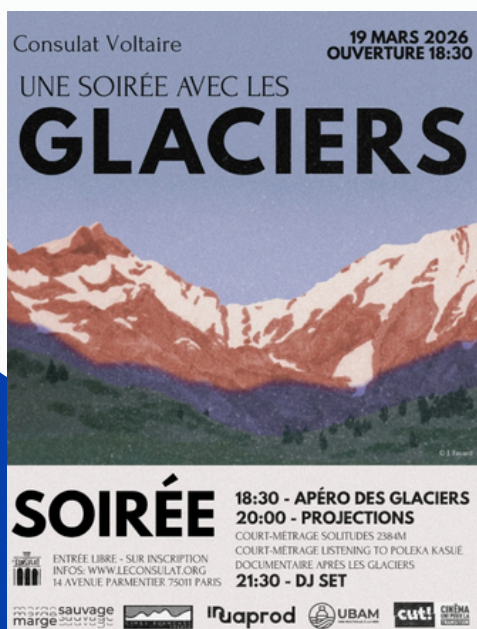
Sur notre site internet, vous trouverez en accès libre le synopsis, la liste des intervenant·es du film, l'affiche, des photographies, et la fiche technique, qui vous aideront à créer le **visuel dédié à l'évènement**.



Pour que le visuel de l'évènement soit efficace, il doit comporter les **informations nécessaires** :

- mention de la projection ainsi que du débat ;
- date et heure, lieu et adresse ;
- modalités d'entrée : billetterie avec tarif, prix libre, gratuité ou lien d'inscription par exemple ;
- noms des intervenant·es ;
- logos des structures organisatrices et du lieu de projection

On vous propose ici des exemples de **visuels déjà réalisés** pour des projections de *Après les glaciers*, vous pouvez vous en inspirer :



Une fois le visuel de l'évènement créé, vous pouvez vous appuyer sur le lieu de projection, les intervenant·es et les associations et/ou collectifs qu'ils représentent. **Impliquez-les dans la communication**, ça aura beaucoup plus d'impact si c'est fait conjointement.

De manière plus large, vous pouvez viser les **structures** et **associations** aux thématiques axées sur la vie des habitant·es dans la ville, l'environnement, l'animation, la jeunesse... Vous pouvez leur écrire, elles seront probablement ravies de relayer !

Ecrivez-nous aussi, nous ferons **passer l'information dans nos propres réseaux**.

Quelques idées pour diffuser l'information :

- Imprimer le visuel de la projection / débat et aller le déposer dans les commerces et lieux culturels de la ville, ou flyer directement en discutant ;
- Demander au lieu de projection de l'imprimer et de l'afficher ;
- Sur un site internet, attirer l'attention avec une fenêtre en pop-up, dès son ouverture ;
- Contacter les agendas compilant les événements de votre commune afin que celui-ci soit intégré (s'y prendre un mois à l'avance) ;
- Utiliser les réseaux sociaux : proposez des collaborations avec les associations présentes, les intervenant·es, identifiez un maximum de personnes ;
- Diffusez l'info via une newsletter !

Ci-dessous, voici un **exemple de post d'annonce** de l'évènement pour les réseaux sociaux :

apreslesglaciers_lefilm CHAMONIX ! 🏔️ Que va-t-il se passer une fois que les glaciers auront disparu ? Venez répondre à cette question à l'occasion d'une nouvelle projection / débat qui se déroulera ce vendredi 04 septembre à 21h, au cinéma @cinevoxxhamonix !

Partout dans les Alpes, les glaciers reculent, laissant place à des territoires vierges mais convoités pour des activités minières, agricoles ou touristiques. Notre film donne la parole à des scientifiques, élu·es, athlètes, artistes, qui se sont mobilisés dans les Alpes pour créer, pour la première fois de manière citoyenne, une aire postglaciaire protégée.

Le débat se déroulera en présence de :

🌱 @mathieunavillod co-réalisateur du film, skieur professionnel et fondateur de l'association
@unebouteillealamer.asso
🌱 @jeanbaptiste.bosson glaciologue et fondateur de @margesauvage.association

La projection est organisée dans le cadre du @gloriousglacierreide par @air.coop @euclimatpact_fr @cycling4climate @protectourwintersfrance

👉 Entrée 5€, sans réservation

On vous attend nombreux-ses 🍷 moins

Pour que vos posts sur les réseaux sociaux soient valorisés, **soyez descriptif·ves** ! N'hésitez pas à y placer le plus de mots-clés possible :
glaciers ; nature ; écosystèmes ; événement ; mobilisation ; projection ; débat ; soirée ; engagement ; écologie ; sensibilisation ; protection ; montagne ; préservation ; rencontre ; échange ; convivialité ; documentaire ; biodiversité ; science ; naturaliste ; sport ; environnement

Invitez vos élu·es à la projection ! Une partie du film se base sur la mobilisation politique et citoyenne qui a eu lieu en Savoie, commune pionnière dans la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires. Cela permettra de leur proposer cet exemple et de favoriser les échanges entre les associations également invitées, les citoyen·nes ainsi que les élu·es.

Proposez aux structures représentées de **venir le jour J avec de la documentation papier** sur leurs activités et avec de quoi noter les adresses mail des personnes intéressées pour s'y impliquer. La documentation pourra être déposée à l'accueil et distribuée aux spectateur·ices.

Si vous souhaitez nous aider à visibiliser la campagne d'impact : proposez aux spectateur·ices de donner leur adresse mail pour recevoir les informations des temps forts et avancées !

Prévoyez aussi qu'une personne dispose d'un appareil photo ou d'un smartphone de qualité pour **prendre des photos et des vidéos**. Elles vous aideront à visibiliser la soirée.

Projeter une **image** lors de l'installation des spectateur·ices dans la salle avant et après la projection est possible. N'hésitez pas à créer votre propre visuel, aux couleurs de votre structure ou des structures invitées !

Nous avons créé un **visuel fixe à projeter lors des débats**, il s'agit d'un QR code renvoyant au site internet de la campagne d'impact.

→ [Il est en libre accès ici](#)

PROJECTION - DÉBAT

Face au dérèglement climatique et à ses conséquences locales : quelles réponses citoyennes apporter ?



Jean-Baptiste BOSSON
Glaciologue, directeur de l'association marge sauvage



Lauriane MIARA
Illustratrice



Mathieu NAVILLOD
Co-réalisateur, fondateur de l'association Une bouteille à la mer



Marika STAUB
Chargée de production audiovisuel

Modération

Pendant le débat, vous pouvez **projeter un visuel** comprenant une photo de chaque intervenant·e ainsi que le poste sous lequel il ou elle souhaite être présenté·e.

Ci-contre, un exemple.

Ces fichiers sont à transmettre en amont aux projectionnistes, afin qu'ils puissent être testés.

N'hésitez pas, tout au long du débat, à **relever les phrases et idées marquantes** prononcées par les intervenant·es. Cela vous servira ensuite à communiquer sur la soirée !

Pour la projection, en amont et le jour J

Le cinéma demandera à recevoir en amont le **DCP** (fichier de projection). Une fois reçu de notre part, vous pouvez leur transmettre et vous assurer auprès des projectionnistes ou de votre contact là-bas que celui-ci a bien été testé et qu'il fonctionne.

En amont, où que se déroule la projection, il faut s'enquérir de **points logistiques particuliers** : qui va installer la salle ? Y-a t'il des micros à disposition pour le débat ? Qui accueille le public ?

Prévoyez un **système de comptage des personnes présentes sur place**, cela vous permettra (et à nous également) de savoir combien de personnes sont venues assister à la projection. Pour cela, une personne peut se poster à l'entrée de la salle de projection et compter, à l'aide d'un support papier ou numérique. Si besoin, munissez-vous d'un compteur manuel de personnes.

Pour **installer et désinstaller la salle**, il n'y a pas besoin d'être beaucoup, nous préconisons 3 personnes pour une salle de 150 à 200 places. Ne laissez pas une personne le faire toute seule !

S'il n'y a pas de **micros** sur place, vous pouvez vous adresser à des associations locales qui ont l'habitude d'organiser des événements ou des manifestations, elles en auront.

Afin de transformer cette projection / débat en lieu de vie et d'échanges, vous pouvez prévoir une **buvette** et **proposer des produits locaux** à manger ou à boire. Pour cela, assurez-vous que le lieu qui accueille la projection n'a pas déjà son propre dispositif et si ce n'est pas le cas, qu'il est possible pour vous de le proposer.

Enfin, le jour J, sur place, il faut **accueillir le public** ! Vous pouvez prévoir une à deux personnes à l'entrée du lieu ou créer un accueil, elles pourront guider le public et le renseigner sur le déroulement de la soirée, et une personne en salle pendant que les spectateur·ices s'installent.

Pour le débat, en amont et le jour J

Il est possible que les intervenant·es et associations sollicitées **demandent à voir le film en amont** :

- dans un premier temps, vous pouvez leur faire parvenir la bande-annonce, via [ce lien](#) ;
- ensuite, écrivez-nous à apreslesglaciers@inuaproduct.com, nous vous enverrons un lien de visionnage à leur transmettre - il sera réservé à cet usage unique !

Organisez une réunion pour préparer le débat avec les intervenant·es, ce sera l'occasion pour vous de savoir ce sur quoi chacun·e peut s'exprimer, de poser les bonnes questions et de s'assurer de la complémentarité des sujets et des expériences.

Informez les intervenant·es du déroulement de la soirée en amont et, le cas échéant, des **questions que vous préparez** pour le débat ! Ce n'est pas toujours demandé de leur part mais certain·es peuvent avoir besoin de se préparer.

Il est important de prévoir qu'une personne **introduise le débat, présente les intervenant·es, donne la parole et modère les échanges avec le public**. Cette même personne peut, si elle le souhaite, dire quelques mots avant la projection du film, au début de la soirée.

Il sera apprécié par les intervenant·es qu'on leur demande en amont la manière dont **ils et elles souhaitent être présenté·es à l'oral**. Si vous avez un timing particulier pour le débat, n'hésitez pas à leur indiquer en leur demandant de ne pas dépasser un certain temps de réponse.

Le jour J, soyez présent·es pour **accueillir les intervenant·es et faciliter la rencontre entre elles et eux**. Ce sera alors plus naturel après.



© Sharpography - Neil Sharp



© Mathieu Navillod

Comment se déroule un débat en fin de projection :

- le·a modérateur·ice prend la parole, remercie les intervenant·es de leur présence et les présente chacun·e à leur tour ;
- le·a modérateur·ice pose une question à chacun·e d'entre eux, leur laisse le temps de répondre ;
- ensuite, il est déjà possible de se tourner vers le public pour demander si à ce stade, des spectateur·ices souhaitent poser des questions ;
- si personne ne le souhaite, vous pouvez poser une seconde question aux intervenant·es.

... Et répéter ensuite ! Il est courant que les spectateur·ices n'osent pas prendre la parole en tout début de débat, il est donc important de **préparer deux à trois questions** par intervenant·e en amont afin de pallier à cela.

L'intérêt de réaliser des projections dans toute la France est de raccorder avec les problématiques locales de préservation de la biodiversité et des écosystèmes, de les mettre en lumière et de pousser à l'engagement des habitant·es sur leur propre territoire. **Proposez des pistes d'action et d'engagement auprès des associations représentées** ou posez-leur une question dans ce sens !

Quelques questions-réponses de fond sur la thématique du film, pour faciliter vos prises de parole :

Quel constat pour les glaciers actuellement ?

Il y a **300.000 glaciers dans le monde**, hors calottes polaires, qui représentent **10% des terres émergées** et stockent **70% de l'eau douce**. Le dérèglement climatique provoque leur fonte à l'échelle globale, et on sait aujourd'hui qu'une fonte totale, comprenant les deux calottes polaires, augmenterait le niveau des eaux de 66 m. Les glaciers alpins font partie de ceux dont la fonte est la plus intense, **ils ont perdu 40 % de leur volume au cours des 25 dernières années**. Là-bas, les scientifiques projettent une **fonte de 65 à 95 % du volume glaciaire d'ici la fin du siècle**². Dans les Pyrénées, cette disparition est encore plus rapide : **la surface glaciaire y a diminué de plus de 90 % depuis 1850** et la glace restante est vouée à **fondre quasi-intégralement d'ici 2040**³.

² Zekollari et al. „Modelling the future evolution of glaciers in the European Alps. The Cryosphere 13,1125-1146 (2019). [URL](#)

³ Pierre René, [Association Moraine](#).

Les écosystèmes postglaciaires, qu'est-ce que c'est ?

Lorsque les glaciers fondent, ils laissent apparaître des **sols totalement vierges**, sur lesquels se développent au fil des années des écosystèmes dits postglaciaires. Dans les Alpes par exemple, la fonte des glaciers a fait apparaître **400 km² d'écosystèmes postglaciaires** depuis la fin du Petit Age Glaciaire (1850)⁴. À l'échelle mondiale, en dehors des calottes glaciaires, ces surfaces devraient s'étendre de 100,000 à 440,000 km² d'ici 2100, en fonction du scénario climatique⁵. Les écosystèmes postglaciaires sont ces **nouveaux espaces désenglacés** qui, en fonction de la topographie et de leur localisation, peuvent être terrestres (roches, pelouses, forêts, etc.), d'eau douce (lacs, zones humides, rivières, etc.) ou marins (fjords).

⁴ Mourey et al., in prep, Cartographie des glaciers des Alpes françaises à la fin du Petit Âge Glaciaire. Projet Ice&Life

⁵ Bosson et al. Future emergence of new ecosystems caused by glacial retreat. Nature 620, 562–569 (2023). [URL](#)

Quel est le rôle des glaciers et des écosystèmes postglaciaires ?

Les glaciers et écosystèmes postglaciaires jouent un rôle majeur dans **l'atténuation des effets du dérèglement climatique** et dans **l'adaptation face à celui-ci**, en régulant le climat, en limitant l'élévation du niveau marin, en garantissant l'accès à l'eau douce et, riches d'une biodiversité exceptionnelle, en enrayant son effondrement. Ces rôles sont largement ignorés et ces écosystèmes glaciaires et postglaciaires sont en proie à de **multiples menaces** : accentuation du dérèglement climatique, pollutions, développement d'infrastructures minières, énergétiques ou touristiques, qui occasionnent de nombreuses dégradations directes.

Source : [marge sauvage](#)

Ces espaces sont-ils protégés ?

Ces espaces sont **globalement absents de la réglementation des États** et dans les politiques de protection de la nature. À ce jour, seules **30 % des surfaces glaciaires mondiales** (hors calottes glaciaires et zone couverte par le traité Antarctique) sont situées dans des aires protégées et **8 % sont dans les sites du Patrimoine Mondial de l'Humanité**⁶⁷.

⁶ Bosson et al. Future emergence of new ecosystems caused by glacial retreat. Nature 620, 562–569 (2023). [URL](#)

⁷ Bosson et al. Disappearing World Heritage glaciers as a keystone of nature conservation. Earth's Future 7, 469–479, [URL](#)

Est-il encore possible de les protéger ?

Oui ! Pour sauver les glaciers et avoir des écosystèmes postglaciaires en bonne santé, il est urgent et crucial de **limiter au maximum le dérèglement climatique** en **exigeant des politiques d'atténuation fortes**. Seule la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre permettra de sauver une

immense partie des masses de glace sur Terre. En complément de l'atténuation, il est aussi possible d'agir localement pour la protection de ces écosystèmes face aux menaces de dégradation directes (mines, infrastructures énergétiques et touristiques...) à travers la création d'aires protégées ou l'adoption de lois de protection.

Protéger ces espaces est essentiel pour **maintenir les conditions d'habitabilité de la planète et des territoires**. Ils sont cruciaux pour la régulation du climat, du cycle de l'eau, représentent des habitats clés pour la biodiversité et sont nécessaires à la résilience des communautés humaines locales. Ils représentent un patrimoine commun naturel et culturel indispensable, **archives du monde** et **sources inépuisables d'émerveillement** !

Source : [marge sauvage](#)

Comment la France s'empare-t-elle de ce sujet ?

La France s'est engagée à placer l'intégralité de ses glaciers et écosystèmes postglaciaires sous protection forte **à l'horizon 2030** (discours du Président de la République lors du One Planet Polar Summit de 2023 et élaboration de l'action 1-11 de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030). Cette politique nationale est **en cours de déploiement dans les territoires**, comme en témoigne le film, et a pour but de **créer des aires protégées glaciaires et postglaciaires** dans ces espaces uniques.

Source : [marge sauvage](#)

Comment protéger ces espaces ?

Les travaux de l'association *marge sauvage*, via son programme *Ice&Life*, permettent de proposer ces deux niveaux d'action :

1) *Poursuivre et intensifier les actions d'atténuation du dérèglement climatique*

C'est la seule solution pour sauver les glaciers et les écosystèmes postglaciaires. Les mesures d'atténuation reposent sur le respect des engagements climatiques nationaux et internationaux et sur une accélération sans délai des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à plusieurs niveaux, qui permettront de maintenir la planète dans les limites fixées par l'Accord de Paris de 2015.

2) *Protéger ces écosystèmes à l'échelle locale, dans les territoires, face aux menaces de dégradation directe liée à l'activité humaine*

Protéger les glaciers et écosystèmes postglaciaires constitue une action complémentaire très intéressante, d'autant qu'elle est peu mise en œuvre. Cela peut passer par :

- la création d'aires protégées gérées durablement, équitablement et de manière interconnectée ;
- la reconnaissance et l'intégration des glaciers et écosystèmes postglaciaires dans les systèmes juridiques nationaux et internationaux ;
- le développement des droits de la nature, c'est-à-dire l'exploration de nouvelles pistes qui permettraient de donner une personnalité juridique à des entités naturelles ou encore de définir et gérer durablement ces communs naturels.

Cela impose de respecter et d'impliquer les populations locales dans la co-construction de ces solutions, pour limiter les activités humaines non-durables et rendre cette protection désirable et acceptée grâce à la mobilisation collective.

Source : [marge sauvage](#)

Quel travail réalise la commune de Bourg-Saint-Maurice dans les Alpes ?

Un **travail inédit est en cours avec la commune de Bourg-Saint-Maurice en Savoie** pour préserver les écosystèmes glaciaires et postglaciaires du secteur de l'Aiguille des Glaciers (massif du Mont-Blanc) en impliquant les acteurs locaux avec des dispositifs innovants (travail avec le Conseil Municipal des Enfants, concertation citoyenne et création de la première Convention d'un Territoire pour les Glaciers afin de proposer un périmètre, un outil et une réglementation de protection). **Une aire protégée est actuellement en cours de création par les services de l'État.**

Source : [marge sauvage](#)

Et plus globalement ?

Depuis sa création en 2012, l'IPBES (le GIEC de la biodiversité) alerte les gouvernements et les opinions publiques sur **l'accélération de l'érosion de la biodiversité**. Nous vivons aujourd'hui la **6ème extinction de masse des espèces vivantes**, qui découle directement de notre empreinte sur la planète à l'ère industrielle, et **met en péril l'avenir de nos sociétés**.

L'IPBES a identifié **cinq grandes causes d'érosion de la biodiversité** : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes. Face à cette urgence d'agir, l'organisme enjoint nos sociétés à une profonde transformation, à la fois dans leurs valeurs, leur organisation et leurs pratiques, autour des principes d'inclusion, de justice sociale, d'apprentissage et d'adaptabilité, de sobriété et de relations respectueuses et conscientes avec la nature.

Parmi les cinq stratégies clés pouvant contribuer à cette mutation, celle de **modifier nos représentations sociales et nos valeurs**, inspirées par des visions positives correspond à l'intention de ce film et de cette campagne d'impact.

Source : [Office Français de la Biodiversité](#)

Quelques conseils pour la modération du débat :

- N'hésitez pas à prendre la parole même rapidement avant la projection pour **remercier le public** d'être là et présenter le film qui sera vu, en vous basant sur le synopsis ;
- Afin de privilégier au mieux la parité, vous pouvez **alterner pour les questions du public en prenant une femme, puis un homme**, etc. Prévenez le public que vous allez fonctionner comme ça et n'hésitez pas à privilégier les interventions féminines ;
- Demandez des **prises de parole concises** de la part du public et n'hésitez pas à interrompre les flots de paroles et les répétitions si besoin, ce n'est agréable pour personne ;
- Afin que le public se sente à l'aise d'intervenir, **remerciez chaque intervention** ;
- Pour clore, **remerciez les structures présentes**, indiquez comment être au courant de leurs activités, **remerciez les intervenant·es pour leur présence** !



Ci-dessous, vous trouverez une liste de questions par profil d'intervenant·e, pour commencer les débats :

Pour tout le monde :

Pourriez-vous vous présenter et présenter les structures dans lesquelles vous évoluez ?
Avant de parler du film, j'aurais aimé savoir ce qui a déclenché vos engagements respectifs ?
Qu'est-ce que le film vous a évoqué et comment cela résonne avec vos propres activités ?
Si les spectateurs et spectatrices présent·es ce soir souhaitent s'engager après le visionnage de ce film, pourraient-ils le faire via vos structures ? Si oui, comment ?
Quels constats faites-vous sur les écosystèmes et milieux naturels locaux ?
Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?
Il est dit à la fin du film "agir rend heureux et donne du sens", en réponse à l'anxiété que l'on peut ressentir face au dérèglement climatique. Qu'en pensez-vous ?

Bonus co-réalisateur·ice :

Concernant les glaciers, vous abordez un point qui n'est jamais évoqué : ce qui vient après le retrait des glaciers, les terres vierges dont vous parlez. Qu'est-ce qui vous a donné envie de parler de ce sujet et d'en faire un documentaire ? Pourquoi ces espaces comptent-ils ?
Vous avez travaillé à deux avec (*nom de l'autre co-réalisateur·ice*), comment le travail d'écriture et de réalisation peut-il se faire à deux ?
Pourquoi ne pas avoir mis de voix-off ?
Quels sont vos prochains projets ?

Bonus naturaliste / scientifique / écologue :

Quel est le rôle des scientifiques / naturalistes / écologues dans la protection d'écosystèmes et de territoires ? Pourriez-vous nous décrire comment vous travaillez ?
Les constructions en montagne ou tout autre milieu naturel menacent-elles les écosystèmes ?

Bonus personne dans la mobilisation citoyenne ou politique :

Est-ce que la création d'une aire protégée la protège de tout ? Faut-il se méfier ? Comment vérifier ?
Il est évoqué dans le film l'implication de l'association marge sauvage, qui a accompagné la création de l'aire protégée via une "convention d'un territoire pour les glaciers". Pourriez-vous nous expliquer comment cela fonctionne ?
Y a-t-il d'autres manières de procéder pour commencer à protéger une zone ?
Est-ce que la population de tous les territoires est aussi convaincue que le sont les habitant·es de Bourg-Saint-Maurice que l'on peut voir dans le film ?
Y a-t-il d'autres initiatives similaires dans le monde ?

“



© Mathieu Navillod

5) FAIRE LE BILAN

La salle était comble ? Vous pouvez être fier·es !

Le succès d'une projection / débat se mesure souvent au nombre de personnes présentes, mais d'autres critères sont également importants. Le débat a-t-il été animé ? Le public a-t-il été actif plutôt que passif, en posant des questions, en ajoutant des points ou en s'exprimant sur son ressenti ? Ces échanges ont-ils été suivis d'un engagement des personnes présentes ? Les associations ont-elles été rejointes par de potentiels nouveaux arrivants ?

Si oui, alors c'est un succès.

Nous vous demanderons, si vous pouvez, de **remplir ce formulaire** afin que nous puissions dresser un bilan des projections / débats du film.

Le formulaire prend très peu de temps et demande notamment l'estimation ou le comptage des personnes présentes. Ces informations sont importantes pour nous, elles nous permettent d'établir le bilan de la campagne d'impact dans son ensemble !

Nous serions ravi·es de pouvoir recevoir des **photographies de la projection / débat**, n'hésitez pas à nous en envoyer via Swiss Transfer à notre adresse mail apreslesglaciers@inuaprod.com

Le mot de la fin : ces propositions sont des conseils, à vous de les adapter en fonction du contexte de l'organisation de votre projection / débat ! Ils peuvent être réalisés individuellement ou être cumulés.

Bonne projection !

Rédaction, mise en page : Marika Staub

Éléments graphiques : Pauline Fuchs

Les points de vue et les opinions exprimés dans le documentaire, dans les débats ou ce document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Office Français de la Biodiversité.

UNE CAMPAGNE D'IMPACT PORTÉE PAR

inuaprod



UBAM
UNE BOUTEILLE À LA MER

PARTENAIRES

marge sauvage
marge sauvage

ÉRALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

AST ASSOCIATION
SCIENCE &
TÉLÉVISION



© Laura Cantounet



© Mathieu Navillod